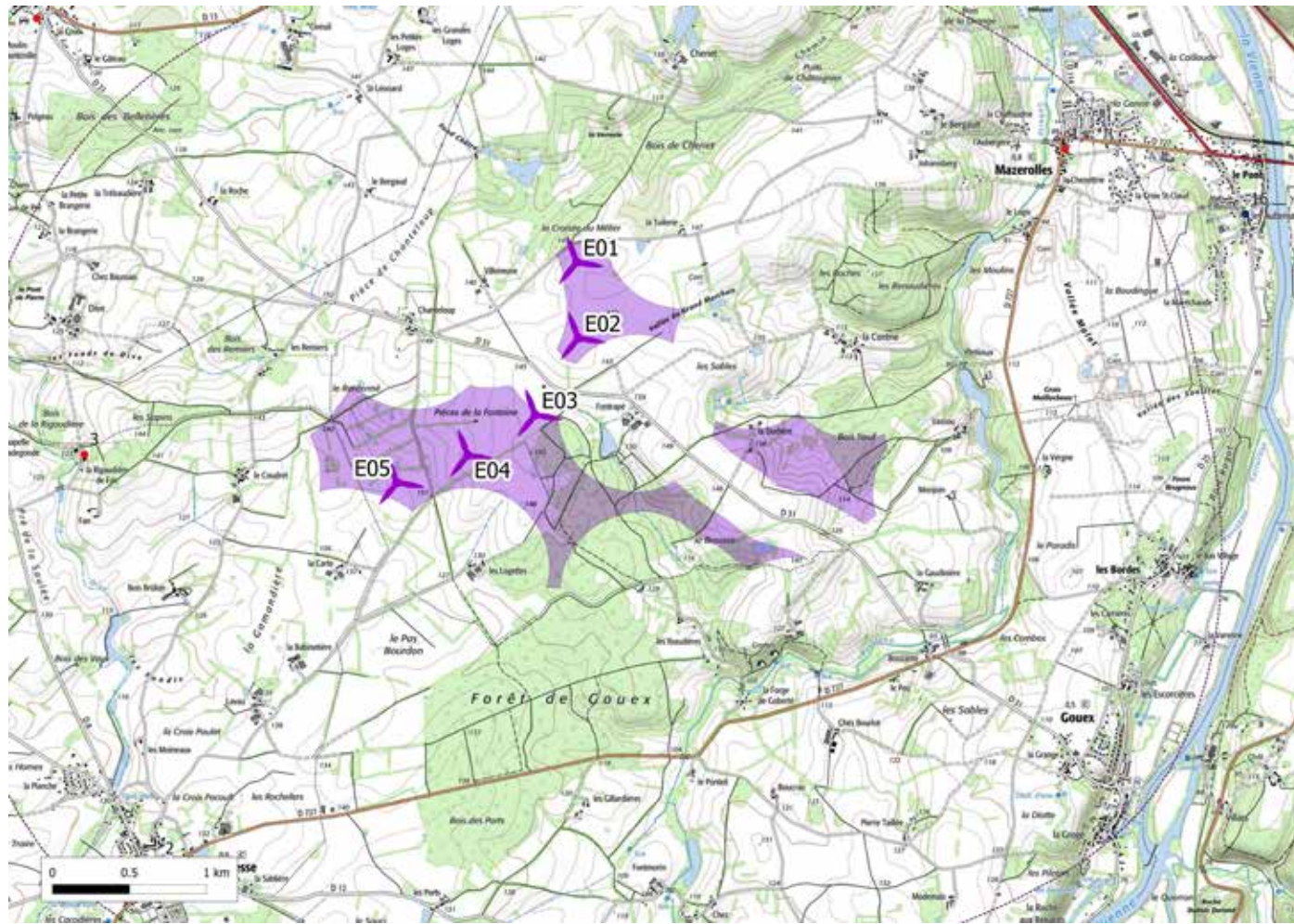
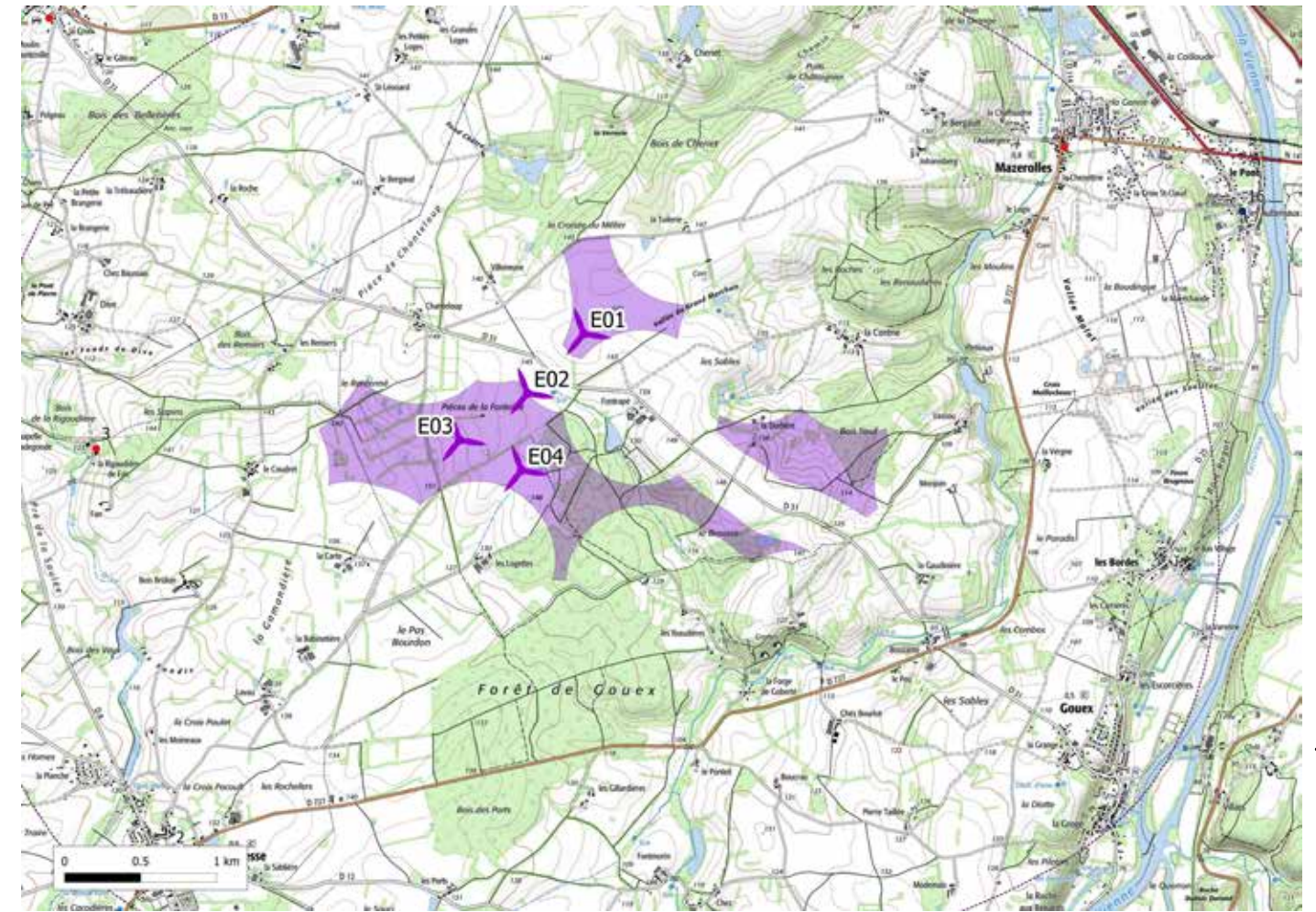


■ VARIANTE 2



Nombre d'éolienne	5
Hauteur moyen / bout de pale	125 m / 200 m
Modèle	V150/N149
Géométrie entre éoliennes	Ligne courbe
Interdistances entre éoliennes	E01 - E02 : 492 m // E02 - E03 : 570 m E03 - E04 : 509 m // E04 - E05 : 492 m
Distance minimale d'une habitation	585 m (E01), Villeneuve 605 m (E02) Fontrapé
Distance minimale d'une vallée	2,1 km (E03) Vallée du Goberté 4,4 km (E03), Vallée de la Vienne
Cohérence paysagère	Cette variante à 5 éoliennes s'insère dans le paysage avec une géométrie (ligne courbe) comparable à celle de la Vallée du Goberté et de la RD 727. Cette implantation peut permettre au projet de mieux s'intégrer dans le paysage, notamment depuis les points de vues situés de l'autre côté de la vallée. Cependant, l'implantation en courbe peut provoquer des chevauchements de rotors selon la localisation de l'observateur.

■ VARIANTE 3



Nombre d'éolienne	4
Hauteur moyen / bout de pale	125 m / 200 m
Modèle	V150/N149
Géométrie entre éoliennes	Bouquet de trois éolienne (E02, E03 et E04), ligne de trois éoliennes (E01, E02 et E03)
Interdistances entre éoliennes	E01 - E02 : 537 m // E02 - E03 : 541 m E03 - E04 : 453 m
Distance minimale d'une habitation	604 m (E01), Fontrapé 600 m (E01), Villeneuve
Distance minimale d'une vallée	18 km (E04) Vallée de Goberté 4,3 km (E04), Vallée de la Vienne
Cohérence paysagère	Cette variante est celle qui comprend le moins d'éoliennes (4 machines), ce qui limite l'impact du projet. Cependant, l'implantation en bouquet favorise les risques de chevauchements des rotors selon la localisation de l'observateur.

B . COMPARAISON DES VARIANTES D'IMPLANTATION

1 . PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de chaque variante, 5 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis des points de vue représentatifs des enjeux du territoire :

- 1 : Vue depuis le hameau de la Tuilerie (PHM30)
- 2 : Vue depuis le hameau de la Contrie (PHM32)
- 3 : Vue depuis les abords du hameau de Fontmorin (PHM39)
- 4 : Vue depuis le hameau de la Carte (PHM40)
- 5 : Vue depuis le hameau le Coudret (PHM44)

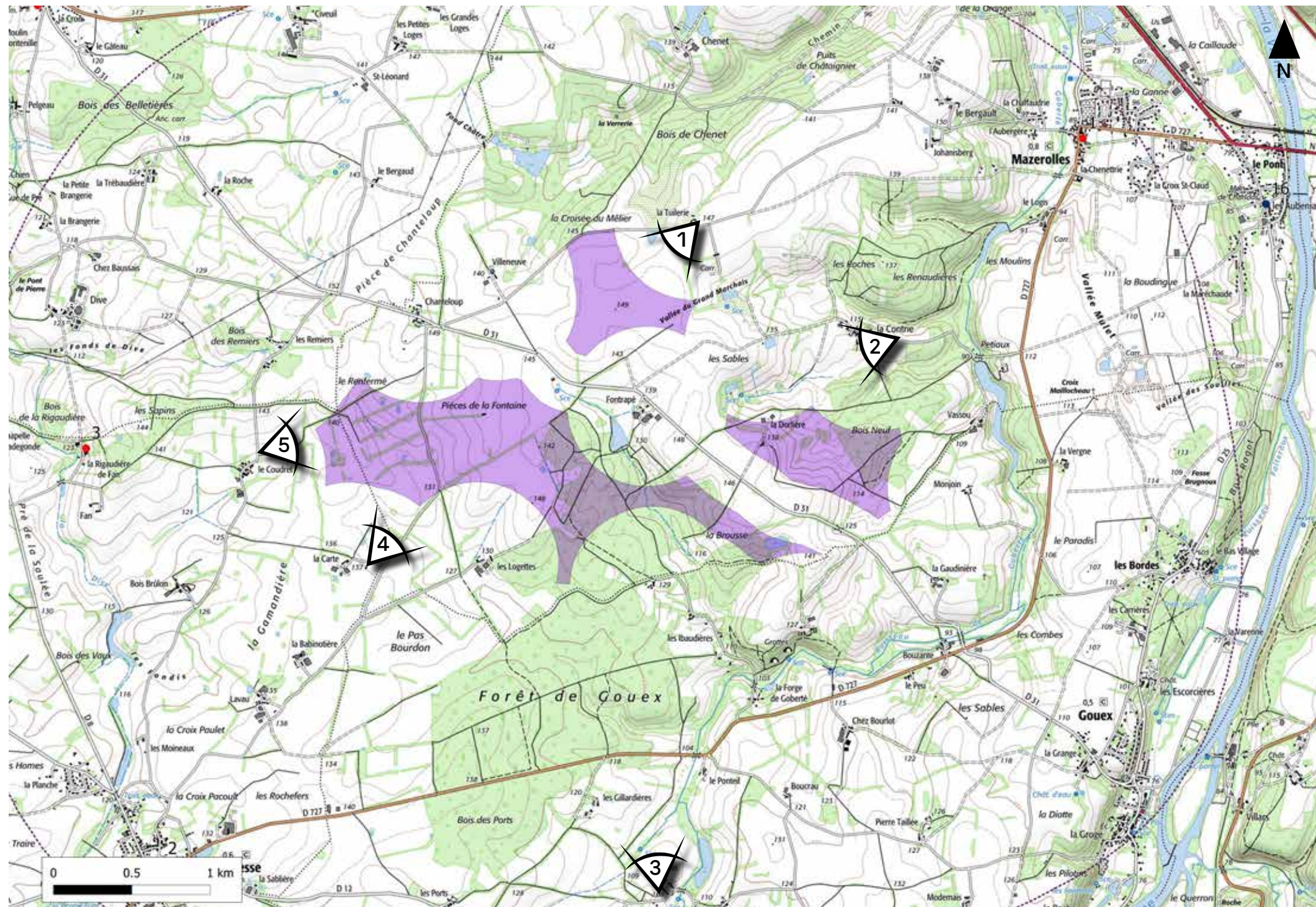


Figure 83 : Carte de localisation des photomontages de comparaison des variantes

Photomontage comparatif n° 1 : Vue depuis le hameau de la Tuilerie

Point de vue n°30 dans le carnet de photomontages

Depuis le hameau des Tuileries, les vues sont ouvertes et dégagées sur le plateau agricole.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent la perception depuis les habitations ainsi que la relation visuelle avec les parcs éoliens existants ou les projets en instruction présents à l'horizon (PE d'Usson, Bouresse, Saint Secondin, SaintSecondin Energies, Javigne, Brandes).

Pour chacune des variantes, l'ensemble des éoliennes apparaît entièrement sans masque visuel et s'inscrit dans le paysage avec des inter-distances irrégulières, ce qui crée visuellement des chevauchements entre les machines du projet. De plus, l'effet cumulé entre le projet de Mazerolles et le contexte éolien est important depuis ce point de vue, quelle que soit la variante retenue. En effet, tous les scénarios proposés ont une hauteur apparente bien

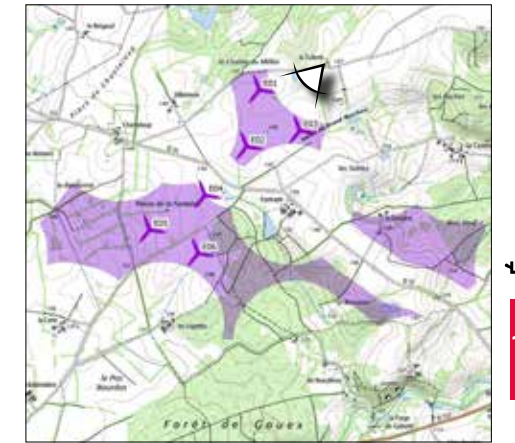
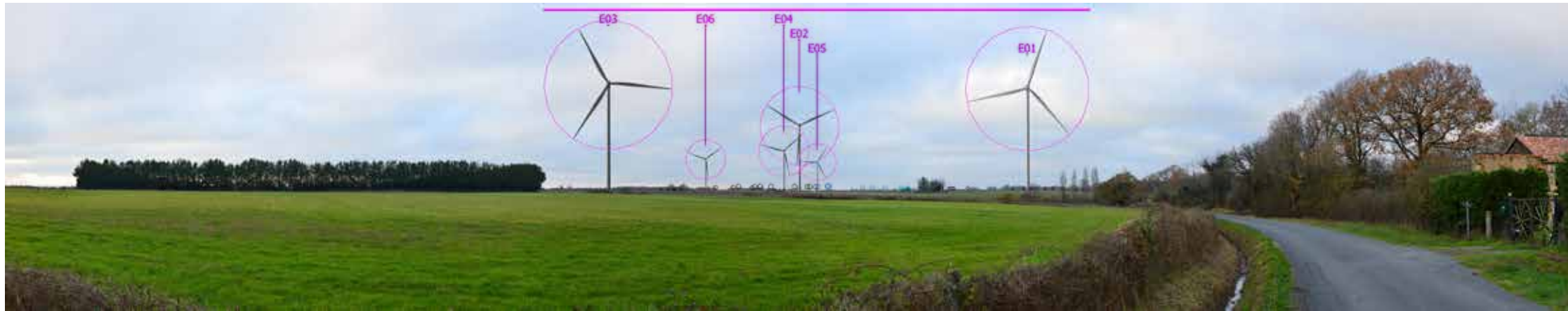
supérieure à celle des parcs et projets situés à l'horizon.

Cependant, l'emprise horizontale et la hauteur apparente du projet diffèrent selon les variantes.

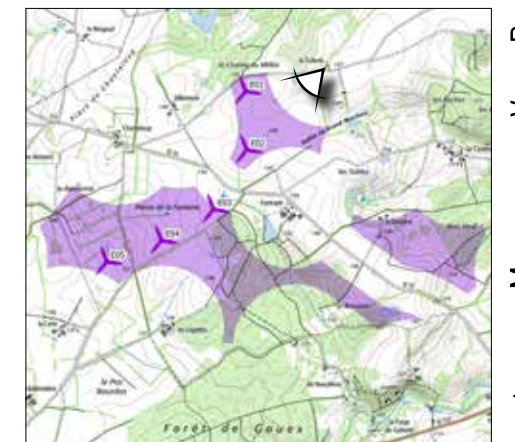
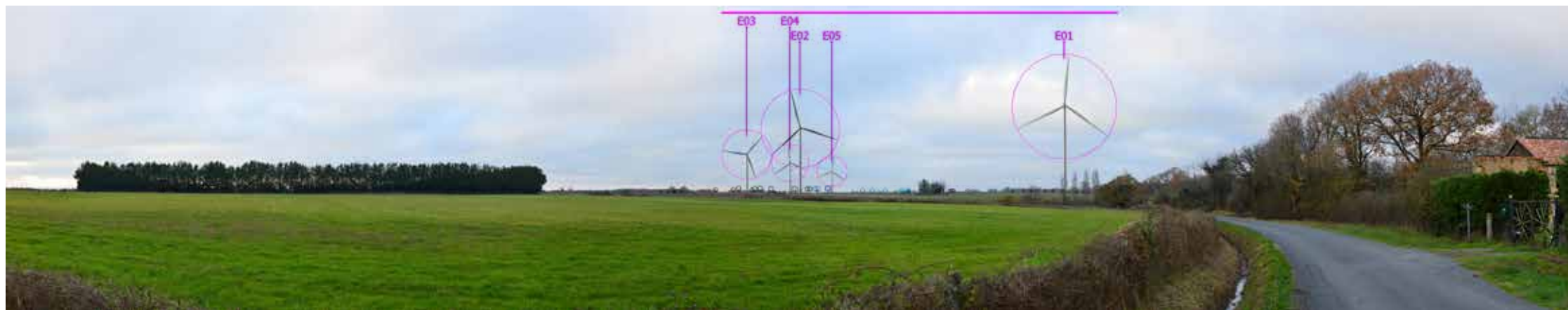
En effet, la variante 1 présente la plus grande emprise horizontale et la plus grande hauteur apparente (notamment pour E03 et E01). La hauteur apparente et l'étalement du projet sont moins importants pour la variante 2 mais restent supérieurs à ceux de la variante 3.

Ainsi, la variante 3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

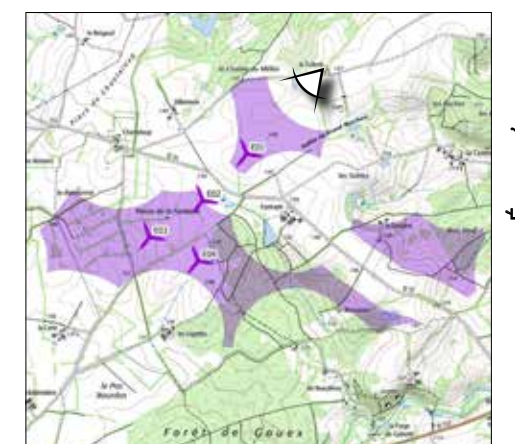
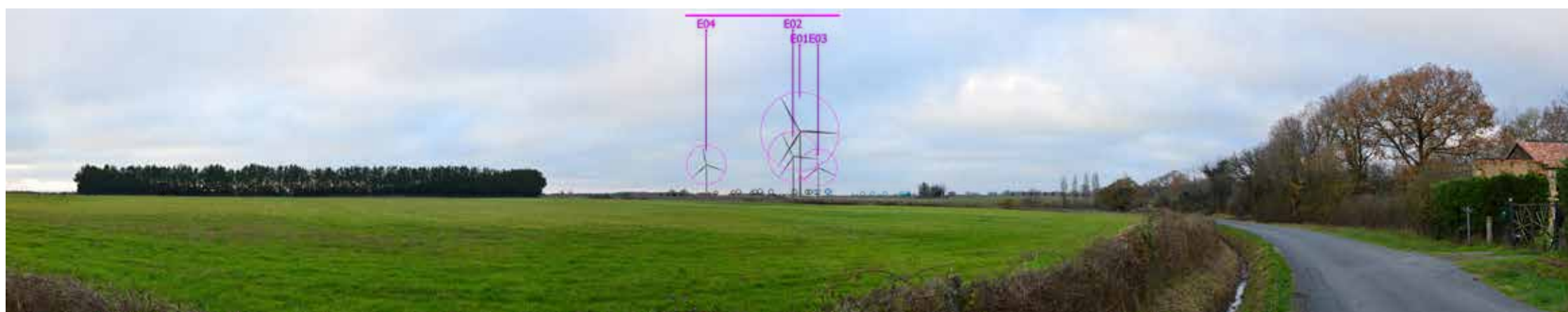
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Photomontage comparatif n° 2 : Vue depuis le hameau de la Contrie

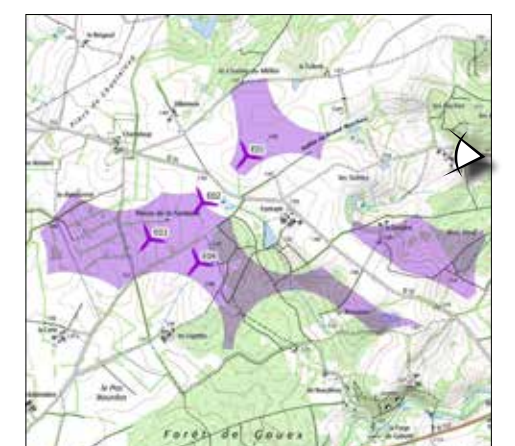
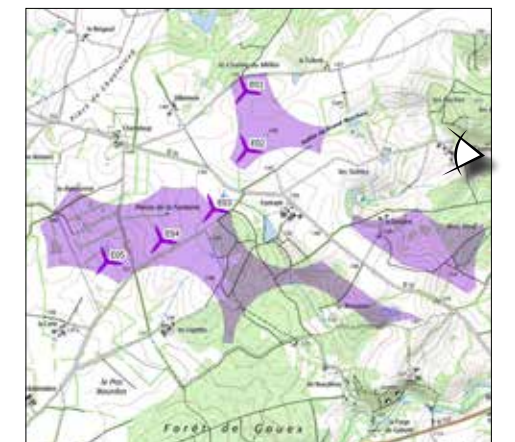
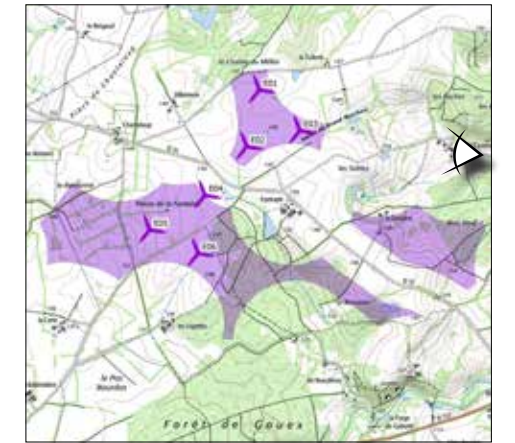
Point de vue n°32 dans le carnet de photomontages

Le hameau de la Contrie se situe à l'ouest de la D727 et des boisements qui accompagnent le Ruisseau de Goberté. Depuis ce point de vue, le projet éolien de Mazerolles est visible en arrière plan des habitations du hameau.

Le principal enjeu depuis ce point de vue concerne la perception du projet depuis le hameau et la modification du paysage quotidien pour ses habitants.

Sur les 3 variantes, l'ensemble des rotors des éoliennes est visible. Les variantes 1 et 2 présentent un étalement horizontal plus important que celui de la variante 3. De plus, les éoliennes E05 et E04 de la variante 2 se chevauchent, ce qui réduit la lisibilité du projet depuis ce point de vue. La variante 3 présente une emprise horizontale moins importante que celle des autres variantes et une implantation relativement régulière. De plus, la hauteur apparente des éoliennes est relativement constante et similaire à la hauteur des boisements à proximité.

Ainsi, la variante 3 est la moins impactante depuis ce point de vue.



Photomontage comparatif n° 3 : Vue depuis les abords du hameau de Fontmorin

Point de vue n°39 dans le carnet de photomontages

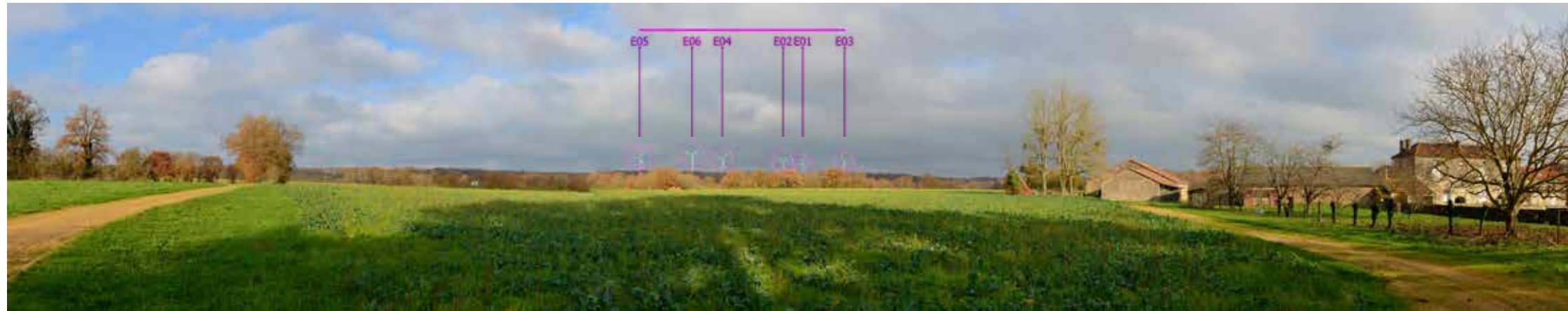
Le hameau de Fontmorin est situé au sud de la Forêt de Goux à l'ouest du cours de Mortaigues.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent la perception depuis les habitations du hameau ainsi que la relation visuelle avec les structures paysagères visibles depuis ce point de vue : la forêt de Goux et le vallon du Goberté.

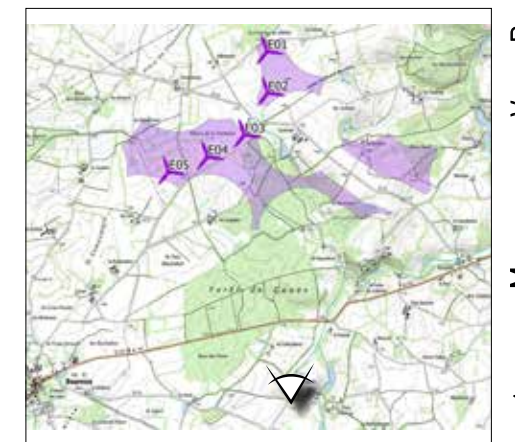
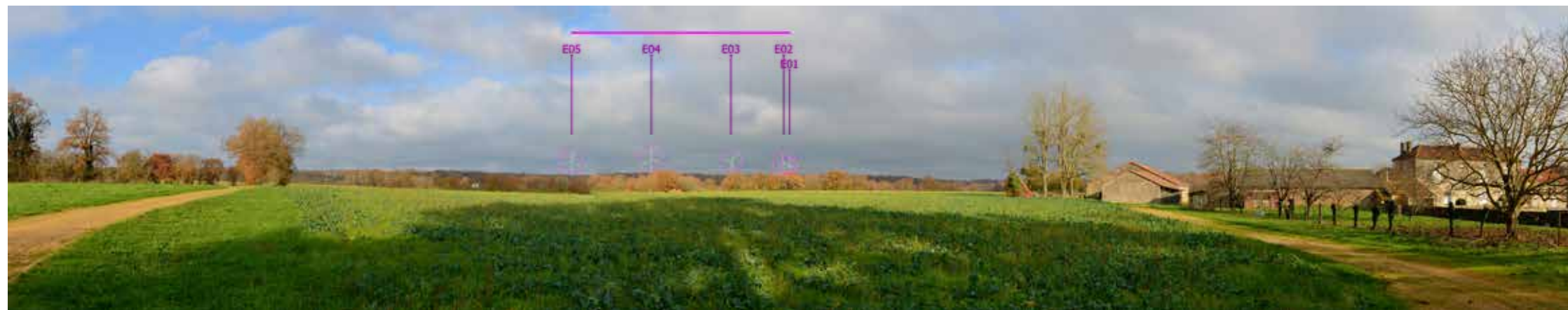
Malgré un nombre d'éolienne différent, les variantes 1 et 2 présentent un étalement horizontal similaire, plus important que celui correspondant à la variante 3. Par ailleurs, la variante 3 s'inscrit dans le paysage avec des inter-distances relativement régulières, ce qui exclut les phénomènes de chevauchements entre les machines du projet (contrairement à la variante 2 où les rotors de E02 et E01 se superposent visuellement).

Ainsi, la variante 3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1



Variante 2



Variante 3



Photomontage comparatif n° 4 : Vue depuis le hameau de la Carte

Point de vue n°40 dans le carnet de photomontages

Le hameau de la Carte se situe au nord-ouest de la Forêt de Gouex et s'inscrit dans un vaste plateau agricole.

Le principal enjeu depuis ce point de vue concerne la perception du projet depuis le hameau et la modification du paysage quotidien pour ses habitants.

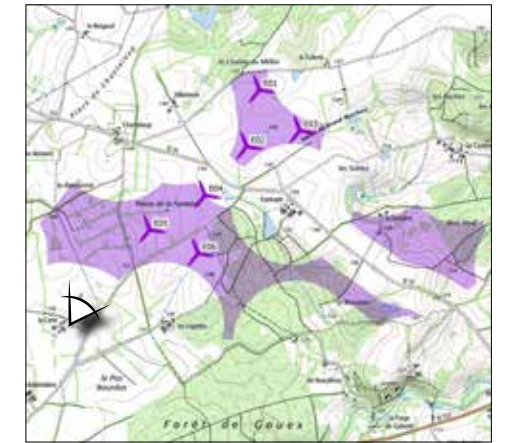
La végétation présente aux abords du hameau peut ponctuellement filtrer certaines machines en fonction de la localisation exacte de l'observateur pour l'ensemble des variantes. Depuis ce point de vue, les implantations de ces variantes présentent une emprise horizontale quasi identique bien qu'elles ne comptent pas le même nombre

d'éoliennes. L'impact de ces différentes implantations diffère par la hauteur apparente maximale des éoliennes et le nombre de machines qui se chevauchent.

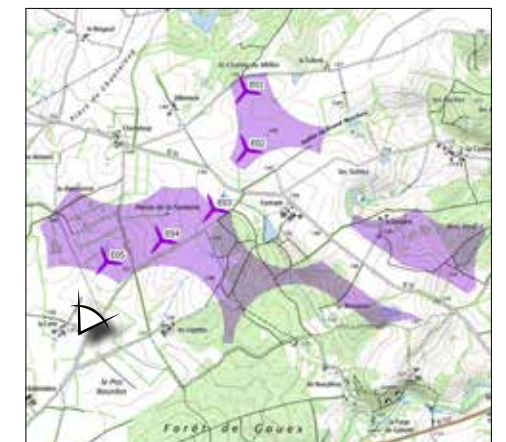
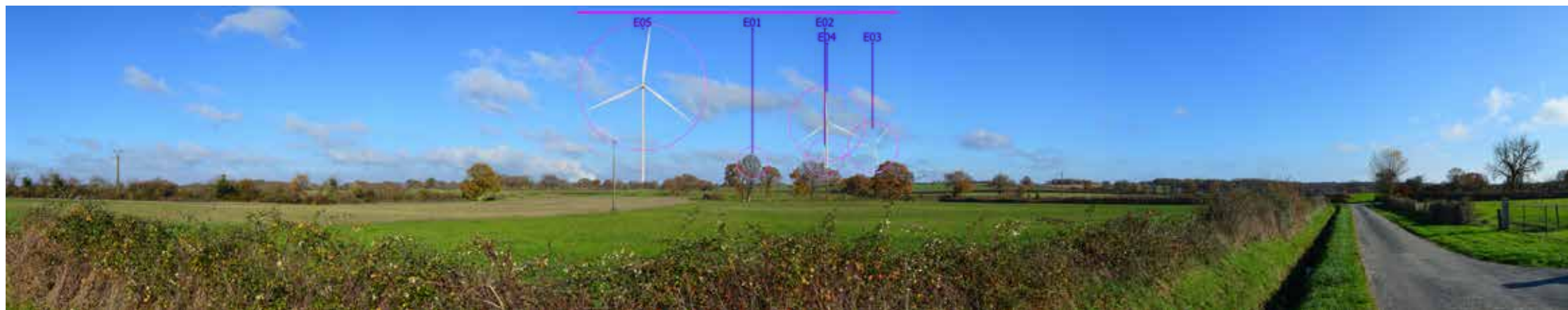
La variante 1 est peu lisible du fait d'un nombre important d'éoliennes qui se superposent (E01, E05, E02 et E04). Des chevauchements (moins nombreux) sont également présents dans les autres variantes : 3 pour la variante 2 (E02, E04 et E03) et 2 pour la variante 3 (E01 et E02). Les hauteurs apparentes des éoliennes sont relativement similaires entre les variantes, excepté celle de l'éolienne E05 de la variante 2 qui est particulièrement importante.

Ainsi, la variante 3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

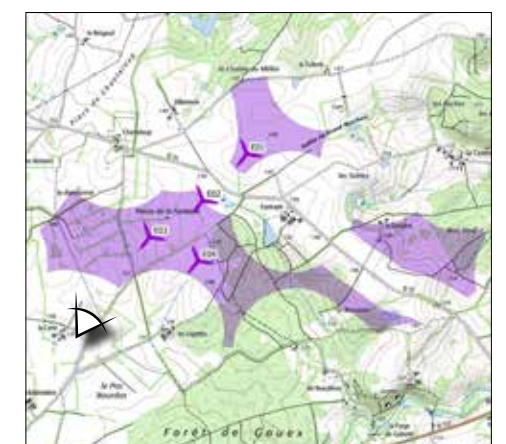
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Photomontage comparatif n° 5 : Vue depuis les abords du hameau de Coudret

Point de vue n°44 dans le carnet de photomontages

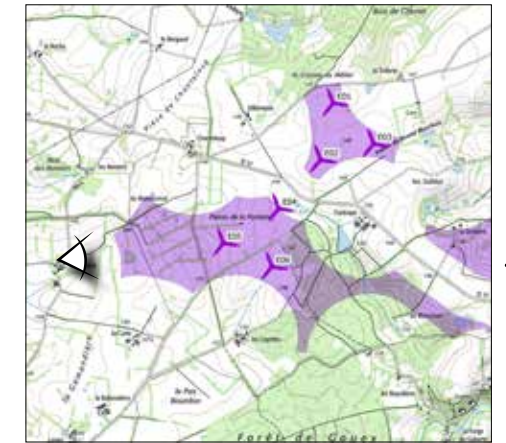
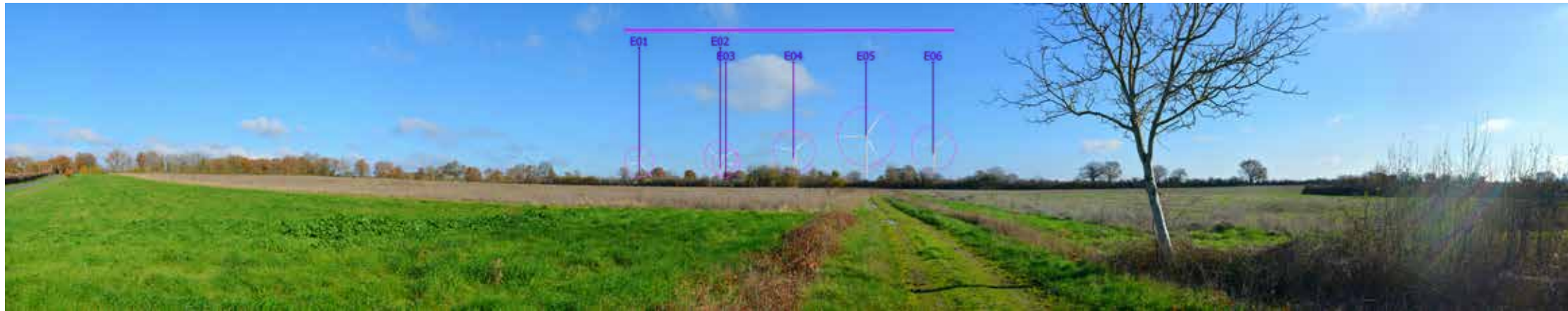
Le hameau du Coudret s'insère au cœur d'un vaste plateau agricole, à l'est de la Dive.

Le principal enjeu depuis ce point de vue concerne la perception du projet depuis le hameau et la modification du paysage quotidien pour ses habitants.

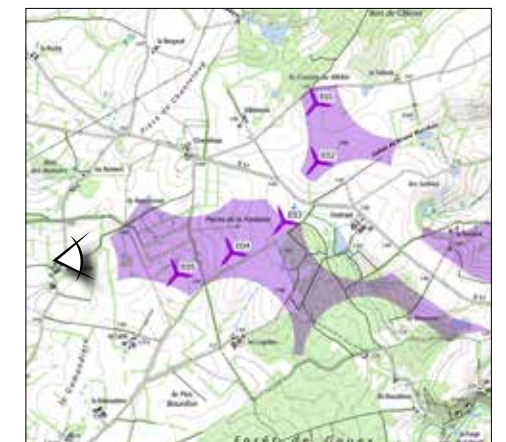
Depuis ce point de vue, l'ensemble des éoliennes est visible quelle que soit la variante. La variante 1 présente un chevauchement (entre E02 et E03) ce qui diminue la lisibilité du parc. La variante 2 ne présente pas de chevauchement, mais son étalement horizontal est relativement important. Il n'y a pas de chevauchement au sein de la variante 3 et cette dernière bénéficie d'une emprise horizontale plus restreinte.

Ainsi, la variante 3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

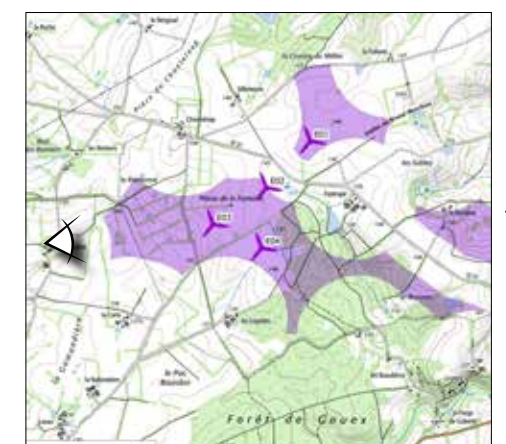
Variante 1



Variante 2



Variante 3



2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	Variantes		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	6	5	4
Hauteur totale éolienne	200 m	200 m	200 m
Géométrie entre éoliennes	Deux bouquets de trois éoliennes de part et d'autre de la RD31	Ligne courbe	Bouquet de trois éolienne (E02, E03 et E04), ligne de trois éoliennes (E01, E02 et E03)
Distance minimale à une habitation	583 m (E01), La Tuilerie 605 m (E02), Fontrapé	585 m (E01), Villeneuve 605 m (E02), Fontrapé	604 m (E01), Fontrapé 600 m (E01), Villeneuve
Distance minimale d'une vallée	1,8 km (E06) Vallée du Goberté 4,3 km (E06), Vallée de la Vienne	2,1 km (E03) Vallée du Goberté 4,4 km (E03), Vallée de la Vienne	1,8 km (E04) Vallée de Goberté 4,3 km (E04), Vallée de la Vienne
Bilan	Cette variante optimise la zone d'implantation potentielle tout en ayant l'avantage d'être la plus éloignée des habitations. Cependant, il s'agit du scénario comportant le plus d'éolienne avec une implantation en double bouquet, ce qui provoque ponctuellement un étalement horizontal important (photomontages 1, 2 et 3) et un phénomène de chevauchement des rotors (photomontages 1, 4 et 5).	Cette variante bénéficie d'une implantation en ligne courbe ce qui favorise son intégration paysagère. C'est également le scénario le plus éloigné des vallées du Goberté et de la Vienne, ce qui limite les interactions avec ces structures paysagères sensibles. Cependant, selon les points de vue, l'étalement horizontal (photomontages 1, 2, 3 et 5) et le nombre de chevauchement entre les machines (photomontages 1, 2, 3 et 4) reste important.	Cette variante présente l'avantage de posséder le nombre le plus faible d'éolienne (4), ce qui facilite son intégration paysagère en limitant l'emprise horizontale du projet et le nombre de chevauchement. Il s'agit de la variante la moins impactante pour l'ensemble des photomontages.

Critères favorables
 Critères «neutres»
 Critères défavorables

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes. C'est la variante 3 qui s'intègre le mieux au regard des critères strictement paysagers.

Cette démarche de choix de la variante est remis en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

Au final, la variante 3 a été retenue.

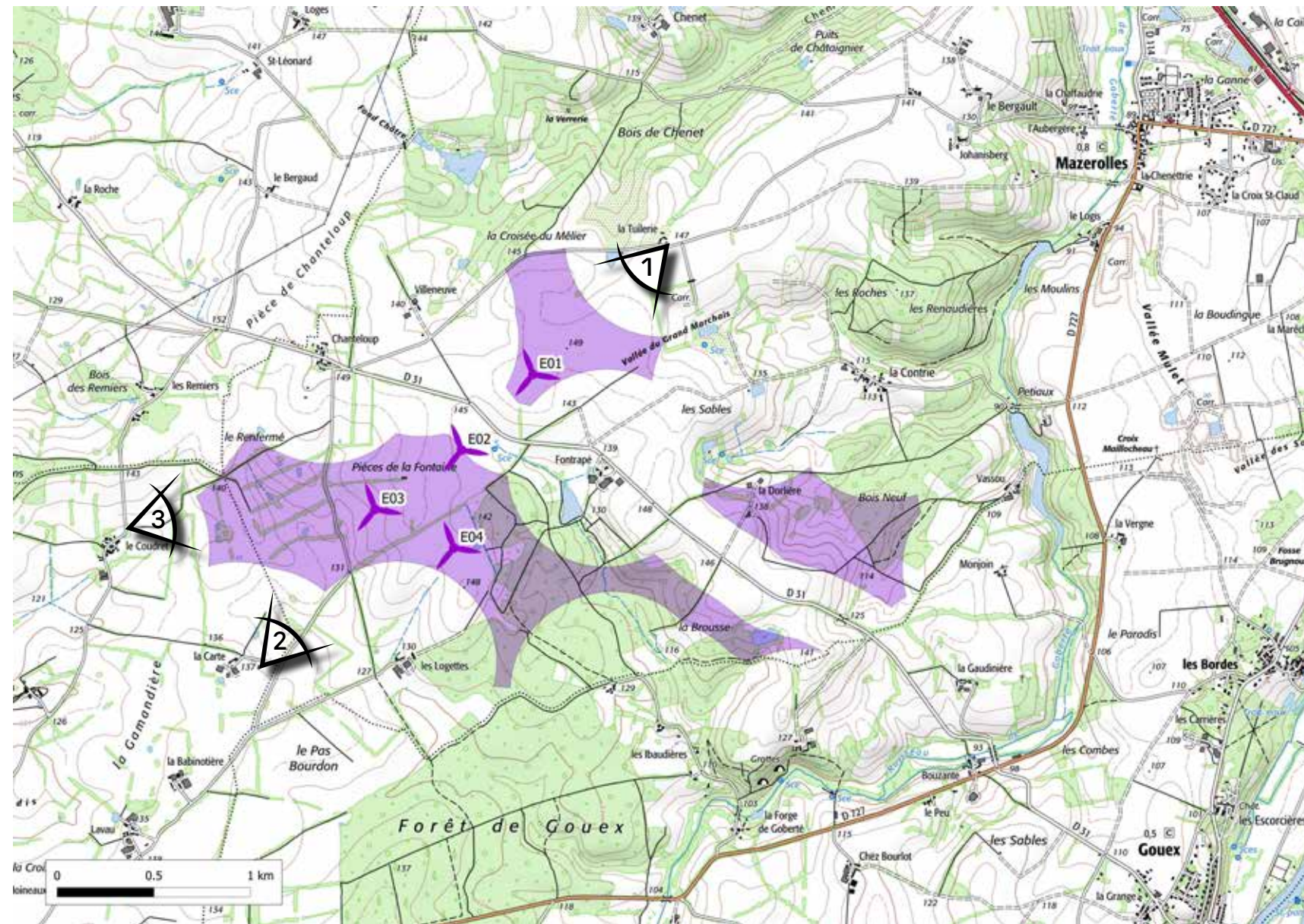
C . COMPARAISON DES VARIANTES DE MODÈLES

1 . PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de la variante retenue selon le modèle de l'éolienne, 3 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis 3 points de vue représentatifs des enjeux du territoire.

	Variantes de modèles		
	1	2	3
Modèle	V136	V150	V150
Hauteur moyeu	112 m	125 m	145 m
Hauteur bout de pale	180 m	200 m	220 m

- 1 : Vue depuis le hameau de la Tuilerie (PHM30)
- 2 : Vue depuis le hameau de la Carte (PHM40)
- 3 : Vue depuis le hameau le Coudret (PHM44)



Projet éolien de Mazerolles

Photomontage comparatif n° 1 : Vue depuis le hameau de la Tuilerie

Point de vue n°30 dans le carnet de photomontages

Depuis le hameau des Tuileries, les vues sont ouvertes et dégagées sur le plateau agricole. Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent la perception depuis les habitations ainsi que la relation visuelle avec les parcs éoliens existants ou les projets en instruction présents à l'horizon (PE d'Usson, Bouresse, Saint Secondin, Saint Secondin Energies, Javigne, Brandes).

Pour chacune des variantes, l'ensemble des éoliennes apparaît entièrement sans masque visuel et présente une hauteur apparente bien supérieure à celle des parcs et projets situés à l'horizon. Les gabarits des 3 scénarios sont également cohérents avec ceux des parcs présents à l'horizon. En effet, le rapport rotor/hauteur bout de pale des parcs existants est compris entre 0,6 et 0,76 et celui des variantes 1, 2 et 3 est respectivement de 0,75, 0,6 et 0,7. On préférera ainsi la variante avec la hauteur bout de pale la moins importante afin de diminuer l'impact paysager du projet.

Ainsi, la variante 1 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1

Photomontage de la Variante 1. La scène montre un paysage agricole avec un champ vert au premier plan et une route asphaltée à droite. À l'horizon, trois éoliennes sont superposées à l'image. Elles sont identifiées par des étiquettes violettes : E04 (à gauche), et E02, E01, E03 (à droite). Les éoliennes de la Variante 1 ont des proportions plus petites que celles des autres variantes.

Variante 2

Photomontage de la Variante 2. La scène est identique à la Variante 1, mais les éoliennes superposées à l'horizon sont plus grandes, indiquant une hauteur plus importante.

Variante 3

Photomontage de la Variante 3. La scène est identique à la Variante 1, mais les éoliennes superposées à l'horizon sont les plus grandes, indiquant la hauteur la plus importante.

Carte de localisation montrant le point de vue n°30 (indiqué par une flèche noire) dans le cadre d'un territoire agricole. Des zones violettes sur la carte indiquent les emplacements des parcs éoliens existants ou en projet.

É T A T I N I T I A L

155

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DE MAZEROLLES - VOLET PAYSAGER

Photomontage comparatif n° 2 : Vue depuis le hameau de la Carte

Point de vue n°40 dans le carnet de photomontages

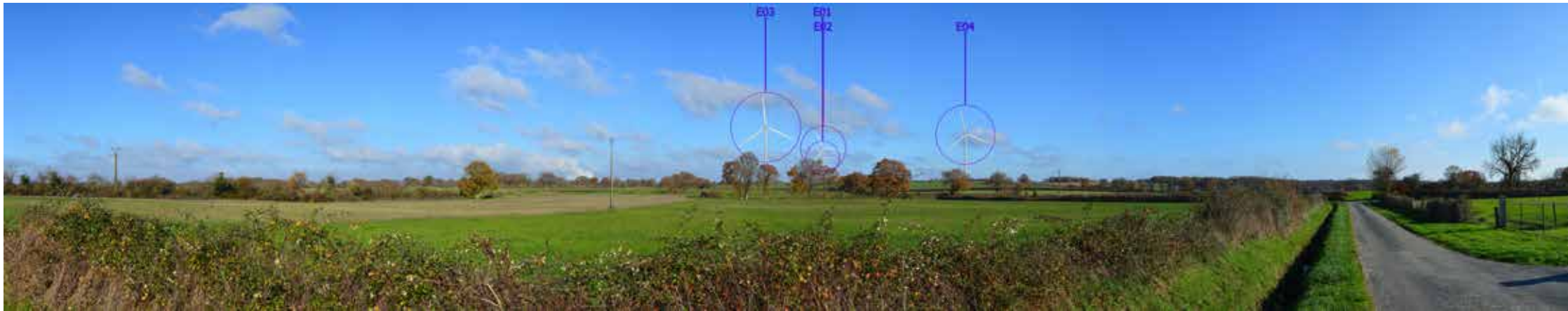
Le hameau de la Carte se situe au nord-ouest de la Forêt de Gouex et s'inscrit dans un vaste plateau agricole.

Le principal enjeu depuis ce point de vue concerne la perception du projet depuis le hameau et la modification du paysage quotidien pour ses habitants.

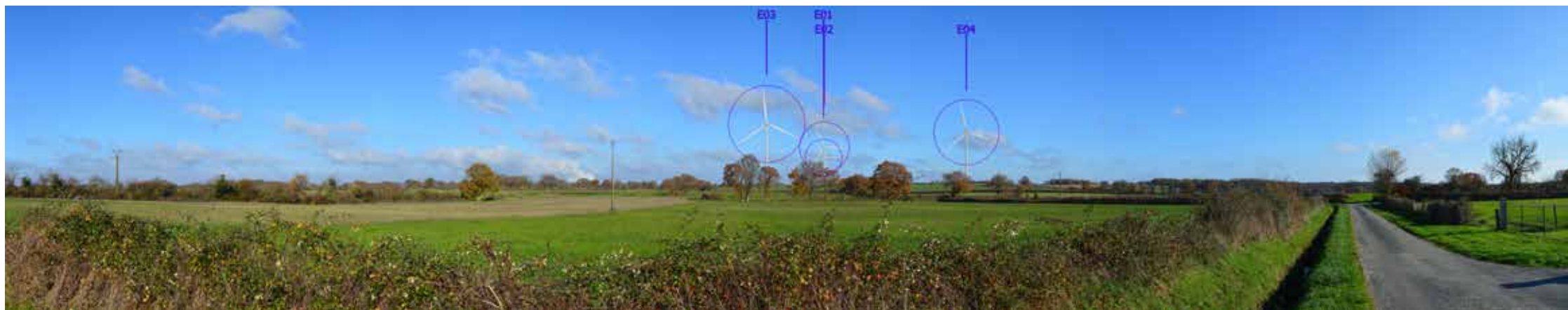
Les variantes 1 et 2 présentent une hauteur bas de pale plus réduite que celle de la variante 3. Ainsi, il y a davantage de chevauchements entre les rotors et la silhouette des arbres bocagers dans ces variantes. Toutefois, la variante 3 présente une hauteur bout de pale plus importante, qui renforce l'effet de domination des éoliennes sur la trame bocagère et augmente l'aire de visibilité totale du projet. De même, la variante 1 présente la hauteur bout de pale et le diamètre rotor les plus réduits et, bien que peu perceptible sur un point de vue donné, cela concourt à réduire l'aire de visibilité du projet.

Ainsi, la variante 1 est la moins impactante depuis ce point de vue.

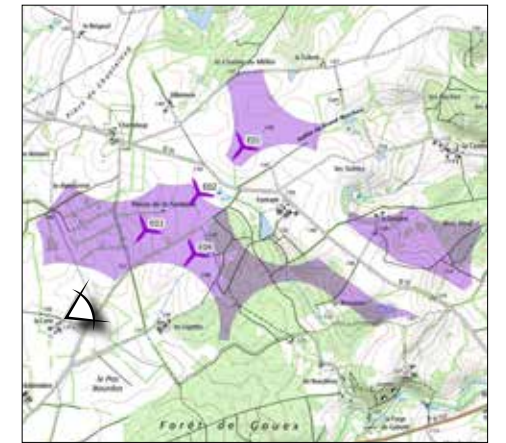
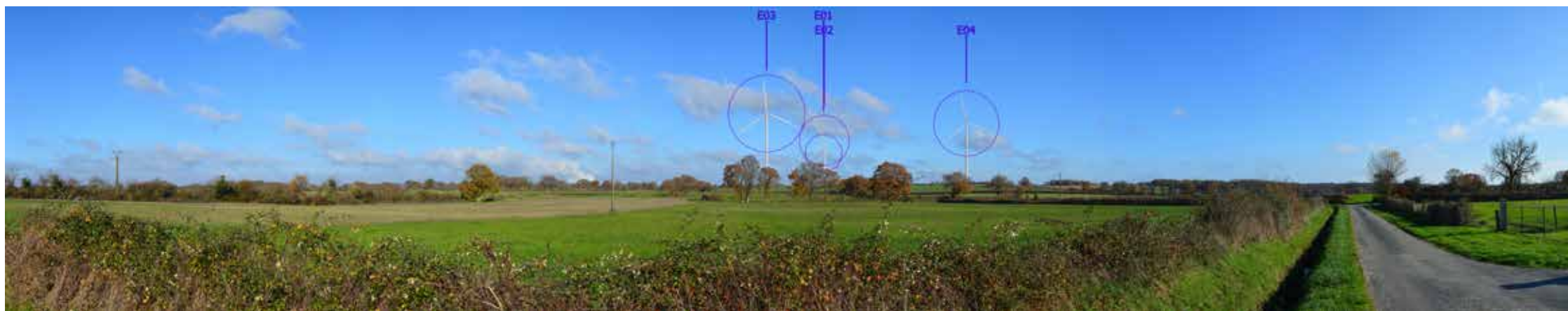
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Photomontage comparatif n° 3 : Vue depuis les abords du hameau de Coudret

Point de vue n°44 dans le carnet de photomontages

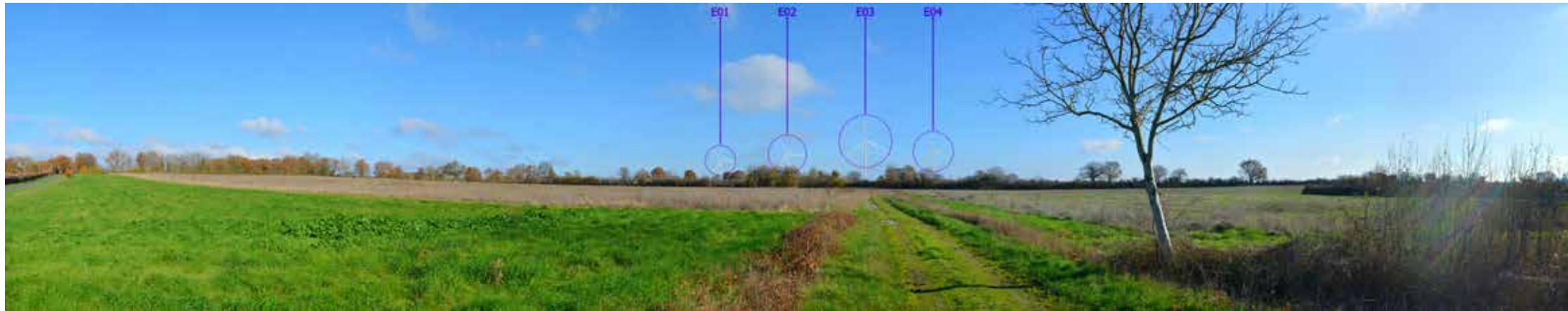
Le hameau du Coudret s'insère au cœur d'un vaste plateau agricole, à l'est de la Dive.

Le principal enjeu depuis ce point de vue concerne la perception du projet depuis le hameau et la modification du paysage quotidien pour ses habitants.

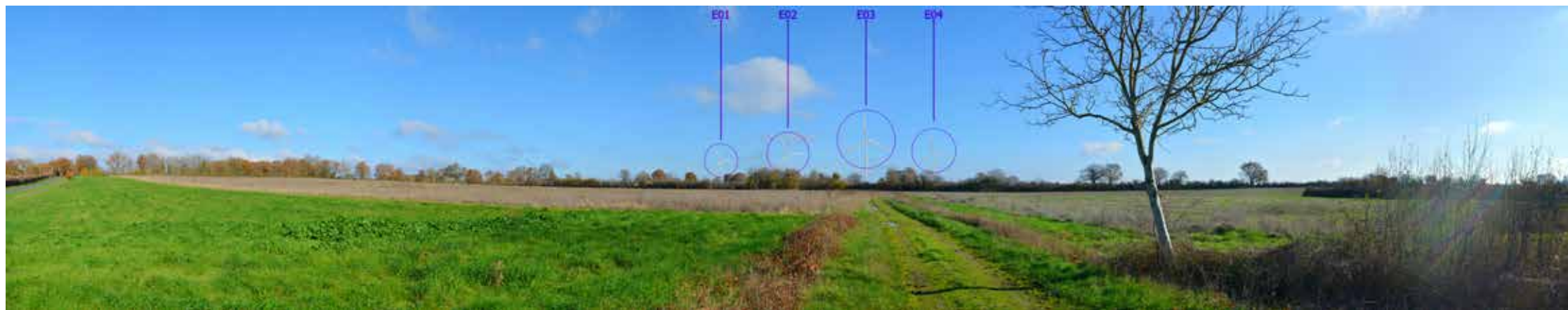
Comme pour le point de vue précédent, la variante 3 présente l'avantage d'éviter une superposition des rotors (des éoliennes les plus proches) avec les masses végétales. Toutefois, le fait de diminuer la hauteur bout de pale (variantes 1 et 2) permet de réduire l'effet de surplomb des éoliennes sur la trame bocagère et de réduire l'aire de visibilité du projet. Ainsi, la variante 1 (hauteur bout de pale et rotor les plus réduits) est préférable en terme d'aire de visibilité globale du projet.

Ainsi, la variante 1 est la moins impactante depuis ce point de vue.

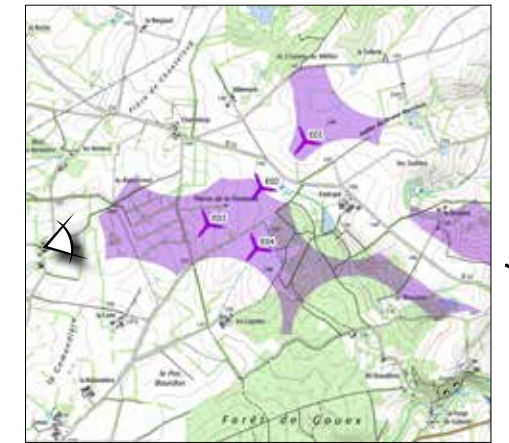
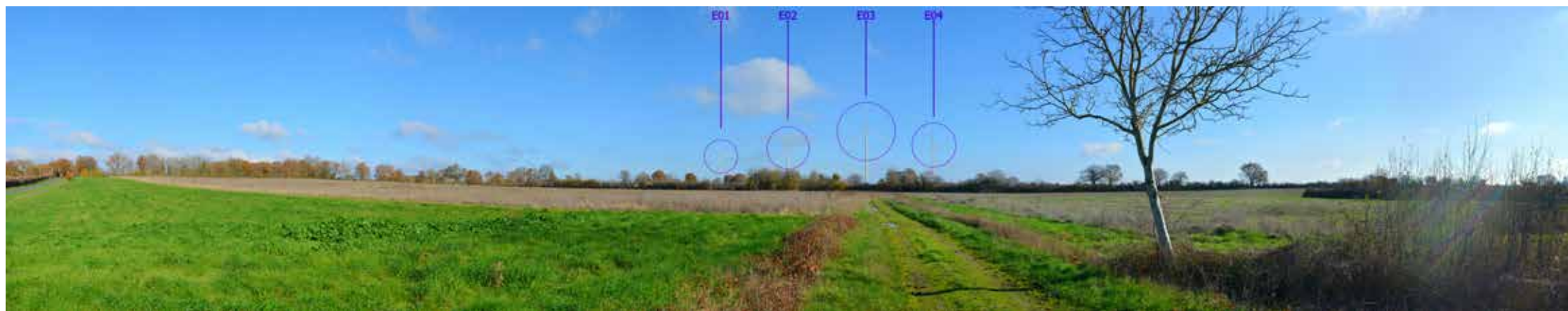
Variante 1



Variante 2



Variante 3



2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES DE MODÈLES

	Variantes de modèles		
	1	2	3
Modèle	V136	V150	V150
Hauteur moyeu	112 m	125 m	145 m
Hauteur bout de pale	180 m	200 m	220 m
Bilan	Il s'agit du scénario avec la hauteur bout de pale la moins importante et le rotor le plus réduit. Ainsi, cela tend à diminuer les potentiels effets de surplomb des éoliennes sur les composantes paysagères (trame végétale, bâtie ou relief) et réduit l'aire de visibilité totale du projet.	Bien que plus haut (+20m) et avec un rotor supérieur (+14m de diamètre) que le modèle 1, ce modèle présente un impact visuel relativement proche sur les photomontages comparatifs. Ainsi, localement la différence est peu perceptible mais l'aire de visibilité globale et les effets de surplombs ponctuels sont augmentés.	Il s'agit du scénario avec la hauteur bout de pale la plus importante, le même rotor que la variante 2 mais une nacelle sensiblement plus haute. Si le fait d'élever la nacelle peut être intéressant pour éviter des chevauchements des pales avec les composantes paysagères (trame végétale ou bâtie), l'augmentation de la hauteur bout de pale renforce l'effet de domination des éoliennes et augmente l'aire de visibilité totale du projet.

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes.

A noter que, en fonction des scénarios, les impacts paysagers ne sont pas significativement différents. Cependant, c'est la variante 1 qui paraît préférable après analyse des modèles et des photomontages.

La variante 2 a l'avantage d'avoir une hauteur apparente moins importante tout en ayant une meilleure lisibilité que la variante 1. C'est donc cette dernière qui est susceptible de s'intégrer au mieux au regard des critères strictement paysagers depuis un maximum de points de vue.

Cette démarche de choix de la variante est remise en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

Au final, la variante 2 a été retenue.

IMPACTS
PAYSAGERS

PARTIE
3



PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

A . ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

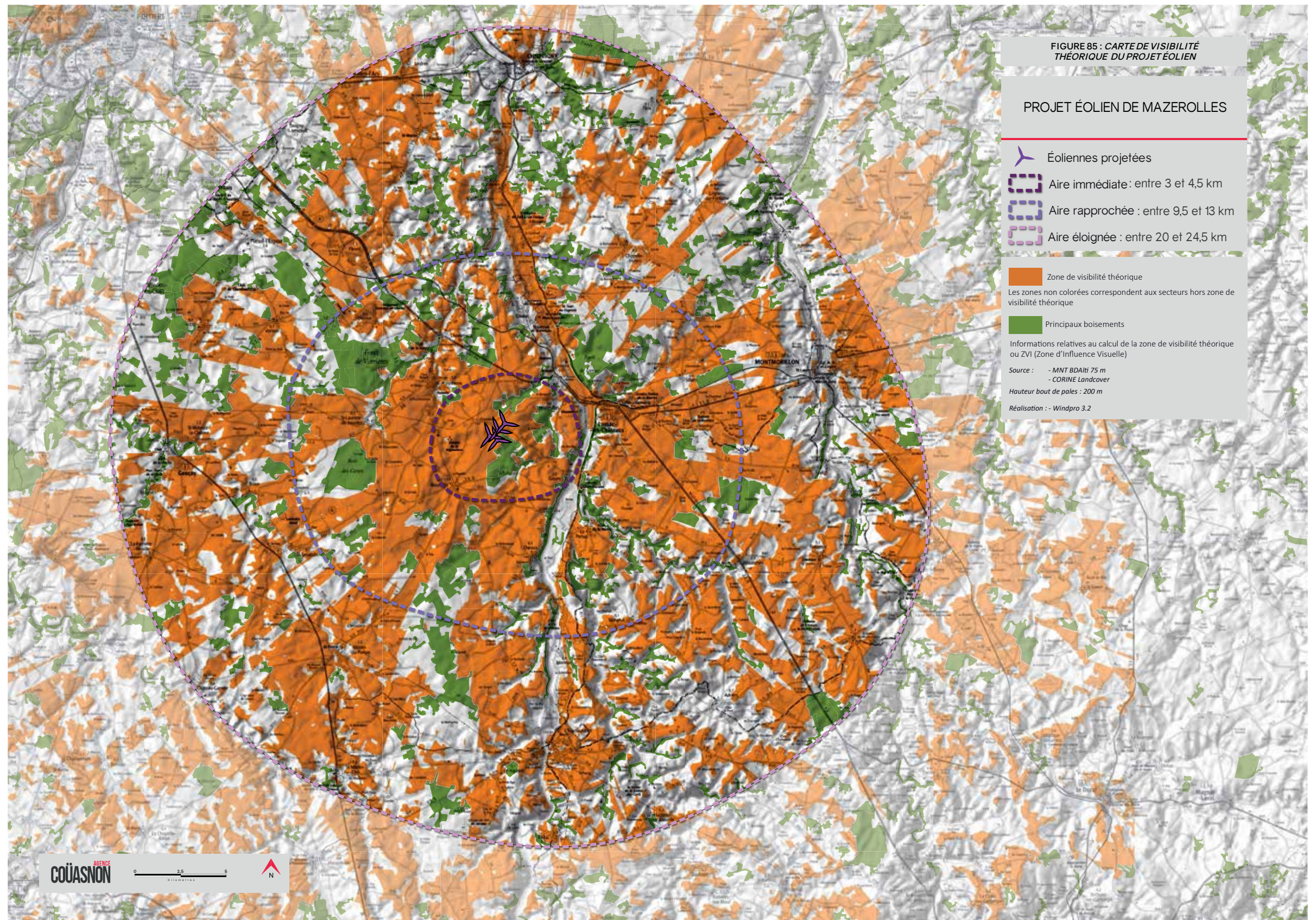
La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

La présence de nombreux boisements au sein des plateaux cultivés réduit l'aire de visibilité du projet, toutes aires d'étude confondues. On retrouve le dessin de la vallée de la Vienne qui crée des secteurs hors visibilité dans la partie est de l'aire d'étude rapprochée.

Il faut bien évidemment nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle.

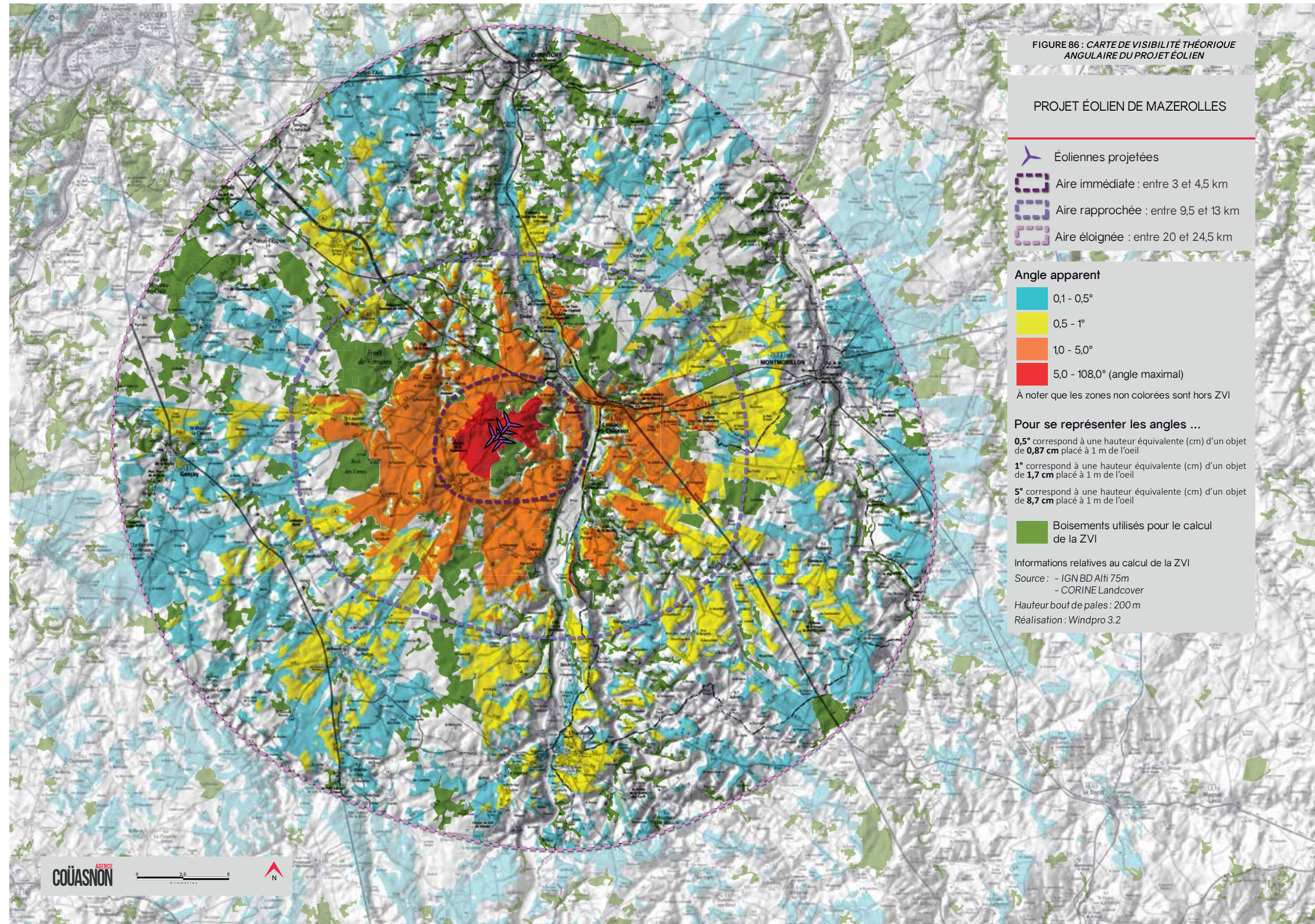
La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur totale des éoliennes (soit 200 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).



Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer une partie, les

boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.



B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vues soigneusement choisis et représentatifs des enjeux du territoire a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet de Mazerolles.

Les enjeux paysagers identifiés dans l'état initial ont été regroupés par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Effet cumulé avec un autre parc éolien,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou site protégé,
- > Perception des structures paysagères et séquences panoramiques
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg.

Les secteurs ne présentant pas d'enjeu, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, les sensibilités identifiées au stade de l'état initial ont fait l'objet d'un photomontage, voire plusieurs pour des enjeux présentant des sensibilités importantes.

L'ensemble de ces points de vue a été choisi à l'intérieur de la zone de visibilité théorique, et conformément à l'inventaire des enjeux réalisés dans l'état initial, (voir cartes ci-après).

Le tableau ci-contre en donne le détail, photomontage par photomontage. Une carte de localisation des photomontages est présente en page suivante.

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE						
1	Vue depuis le sommet du Donjon de Gouzou à Chauvigny	PE de Vigeant, Bouresse, Usson, Saint Secondin Energies		Donjon de Gouzou (MH56), Château baronial (MH53), Église Saint-Pierre (MH55), Château d'Harcourt (MH54)	panorama sur la vallée de la Vienne	
2	Vue depuis la Place des Châteaux à Chauvigny			site classé place des Châteaux, ville Basse, Château Baronial (MH53)	panorama sur la Vallée de la Vienne	
3	Vue depuis la croix hosannière de Valdivienne (MH42)			croix hosannière (MH42)		
4	Vue depuis la vallée et les rives de la Gartempe	PE de Brandes, Bouresse		Vallée et Rives de la Gartempe	vallée de la Vienne	
5	Vue depuis la frange ouest de Montmorillon	PE de Croix Bertault				Frange ouest de Montmorillon
6	Vue depuis la N147	PE de La Montie	N147			
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE						
7	Vue depuis la frange sud de Persac		D11		Vallée de la Vienne	frange sud de Persac
8	Vue depuis la frange nord-est de Persac		D12		Vallée de la Vienne	Frange nord-est de Persac
9	Vue depuis les abords de Queaux					Vue depuis la frange nord-ouest de Queaux
10	Vue depuis la D8, à l'est de La Pommeraie		D8			
11	Vue depuis la D727		D727			
12	Vue depuis la frange sud de St-Laurent-de-Jourdes		D13			frange sud de St-Laurent-de-Jourdes
13	Vue depuis la frange sud de Verrières					frange sud de Verrières
14	Vue depuis le Dolmen de Verrières			Dolmen (MH4)		frange est de Verrières
15	Vue depuis le centre-bourg de Verrières					centre-bourg de Verrières
16	Vue depuis la frange nord de Verrières		D8			frange nord de Verrières
17	Vue depuis la frange est de Lhommaizé			Maison à Lhommaizé (MH6)		frange est de Lhommaizé
18	Vue sur la silhouette de bourg de Dienné					Concurrence visuelle avec la silhouette de bourg de Dienné
19	Vue depuis la frange nord est de Dienné					frange nord-est de Dienné
20	Vue depuis la frange est de Monas		D114		fond de vallée de la Vienne	frange est de Monas
21	Vue depuis la Tour aux Cognons			la Tour aux Cognons (MH13)	Vallée de la Vienne	frange est de Civaux
22	Vue depuis la frange ouest de Sillars					frange ouest de Sillars
23	Vue depuis le croisement de la D727 et de la D116		D727		Vallée de la Vienne	
24	Vue depuis la Grotte de la Marche			la Grotte de la Marche (MH17)		
25	Vue depuis le centre de Lussac-les-Châteaux					centre de Lussac-les-Châteaux
26	Vue depuis la frange ouest de Lussac-les-Châteaux	PE d'Usson			vallée de la Vienne	frange ouest de Lussac-les-Châteaux
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE						
27	Vue depuis le centre-bourg de Mazerolles		D727		vallon du Goberté	centre-bourg de Mazerolles
28	Vue depuis le parvis de l'Église Saint-Romain à Mazerolles			Église Saint-Romain		Centre-bourg de Mazerolles
29	Vue depuis la frange sud de Mazerolles		D727		vallon du Goberté	frange sud de Mazerolles
30	Vue depuis le hameau de la Tuilerie	PE d'Usson, Bouresse, Saint Secondin, SaintSecondin Energies, Javigne, Brandes				Hameau de la Tuilerie

Figure 87 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage (1/2)

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
31	Vue depuis le hameau du Petiaux		D727			hameau du Petiaux
32	Vue depuis le hameau la Contrie					hameau la Contrie
33	Vue depuis le hameau de Fontrapé		D31			Fontrapé
34	Vue depuis la frange ouest de Les Bordes					frange ouest de Les bordes
35	Vue depuis le hameau de la Gaudinière		D31			hameau de la Gaudinière
36	Vue depuis la frange ouest de Goux		D31			Frange ouest de Goux
37	Vue depuis les abords des hameaux Pierre Taillée, Boucrau et chez Bourleau				vallon du Goberté	Hameaux Pierre Taillée, Boucrau et chez Bourleau
38	Vue depuis le hameau des Ibaudières				forêt de gouex	hameau des Ibaudières
39	Vue depuis les abords du hameau de Fontmorin				forêt de Goux, vallon du Goberté	hameaux de Fontmorin et chez Poineau
40	Vue depuis le hameau de la Carte					hameau de la Carte
41	Vue depuis les abords de l'Église de Bouresse			Église de Bouresse (MH2)		frange est de Bouresse
42	Vue depuis la frange nord de la Bouresse					Frange nord de Bouresse
43	Vue depuis la D8, depuis l'entrée ouest du hameau Fan		D8			hameau de Fan
44	Vue depuis les abords du hameau le Coudret					hameau le Coudret
45	Vue depuis les abords du hameau des Remiers					hameau des Remiers
46	Vue depuis les abords des hameaux de la Dive et de Chez Baussais					hameaux de la Dive et de Chez Baussais
47	Vue depuis le hameau de Chanteloup					hameau de Chanteloup
48	Vue depuis le hameau des Grandes Loges		D13			Hameau les Grandes Loges
49	Vue depuis le hameau de Fonliasmes		D31			Hameau de Fonliasmes

Figure 88 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage (2/2)

2 . CARTES DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES

